

Procès-verbal de la séance spéciale tenue jeudi, le 9 juillet 2020 à 9h00 par consultation téléphonique. Tous les membres renoncent à l'avis de convocation.

Formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents par consultation téléphonique :

	Mode de présence
Monsieur Gilles Dagenais	Présent
Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1	Voie téléphonique
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2	Voie téléphonique
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district #3	Voie téléphonique
Monsieur le conseiller Richard Beaudin, district #4	Voie téléphonique
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5	Voie téléphonique
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6	Voie téléphonique

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

OUVERTURE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

2020/07/196 RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par le Maire Gilles Dagenais
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE RENONCER à l'avis de convocation.

ADOPTÉ

2020/07/197 PORT DU MASQUE DANS LES COMMERCES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRYSOSTOME / PANDÉMIE COVID-19

ATTENDU QUE chacun doit faire sa part pour se débarrasser de la pandémie COVID-19;

ATTENDU QU'IL y va de la santé publique des citoyens de Saint-Chrysostome de même que la santé et la vitalité économique de nos commerçants;

En conséquence
Proposé par le Maire Gilles Dagenais
Et résolu majoritairement

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome exige le port du masque ou couvre visage dans les commerces de sa municipalité.

La conseillère Mélissa St-Jean vote contre cette proposition.

ADOPTÉ

2020/07/198 32. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le Maire Gilles Dagenais
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ

Monsieur Gilles Dagenais
Maire

Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

* * * * *

POUR APPROBATION